



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

élections présidentielle et législatives

Question au Gouvernement n° 2481

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Didier Quentin.

M. Didier Quentin. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre, et je la pose au nom des trois groupes de l'opposition. (Rires et exclamations sur plusieurs bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Albert Facon. Et de Tiberi !

M. Didier Quentin. Monsieur le Premier ministre, ces dernières semaines, vos positions ont profondément changé sur un certain nombre de sujets. Ainsi en est-il de l'inversion des dates d'élection de 2002, que vous qualifiez, il y a encore quelques semaines, d'initiative politicienne.

Dans cette perspective, qui mécontente fortement plusieurs de vos partenaires de la gauche plurielle, vous avez, semble-t-il, rencontré longuement certains dirigeants Verts, notamment Mme Voynet et M. Benhamias. Il en est résulté des articles de presse faisant état de possibles concessions accordées aux Verts sur un retour à la proportionnelle ou à une dose de proportionnelle. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Lucien Degauchy. Tripatouillage !

M. Didier Quentin. Pour ne pas donner corps à d'éventuels soupçons de marchandage, ou de bricolage institutionnel - je n'ose parler de tripatouillage...

M. Lucien Degauchy. Si ! Magouilles !

M. le président. Monsieur Degauchy, je vous rassure: on vous voit à la caméra, ce n'est pas la peine de hurler !

M. Didier Quentin. ... et pour témoigner à la représentation nationale du degré de considération que vous lui portez, tout particulièrement sur un sujet qui la concerne au premier chef, pouvez-vous nous affirmer ici, solennellement et catégoriquement, qu'il n'y aura pas de retour à la proportionnelle, même instillée, pour les prochaines élections législatives ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et sur divers bancs du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Lionel Jospin, Premier ministre. Monsieur le député, à propos de la question essentielle des conditions dans lesquelles se produiront les rendez-vous démocratiques de 2002, votre conférence des présidents a décidé d'organiser des débats, les 19 et 20 décembre. Ils concerneront non seulement le problème précis à propos duquel des initiatives ont été prises sur tous les bancs de l'Assemblée, de la majorité et de l'opposition, mais aussi le contexte et les conceptions institutionnelles, qui ne sont pas forcément les mêmes, dans lesquels se situe cette question des rendez-vous démocratiques.

C'est à cela que vous devez vous préparer sereinement dans la fidélité à vos convictions. (Murmures sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Thierry Mariani. Vous ne répondez pas à la question ! Vous fuyez !

M. le Premier ministre. Tout le reste relève simplement d'informations journalistiques, dont le débat que nous aurons ensemble montrera quel est leur degré de fondement. Je me suis déjà exprimé sur ce sujet, à

l'Assemblée nationale et même au Sénat. Je n'ai pas changé de conviction. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur divers bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Patrick Ollier. On dirait que si, pourtant !

Données clés

Auteur : [M. Didier Quentin](#)

Circonscription : Charente-Maritime (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2481

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : Premier Ministre

Ministère attributaire : Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 décembre 2000, page 10119

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 13 décembre 2000